

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1998

Tech

The Institute has
copy available
may be bibliogr
the images in
significantly ch
checked below.

Coloured
Couvertur

Covers da
Couvertur

Covers res
Couvertur

Cover title

Coloured r

Coloured i
Encre de c

Coloured p
Planches e

Bound with
Relié avec

Only editio
Seule édit

Tight bindin
interior ma
l'ombre ou
intérieure.

Blank leav
within the t
omitted fro
blanches
apparaisse
possible, c

Additional
Commenta

This item is filmed a
Ce document est film

10x

--	--	--	--	--

12x

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below / Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x	14x	18x	22x	26x	30x
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12x	16x	20x	24x	28x	32x

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

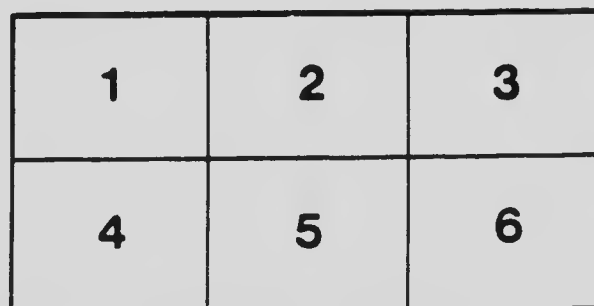
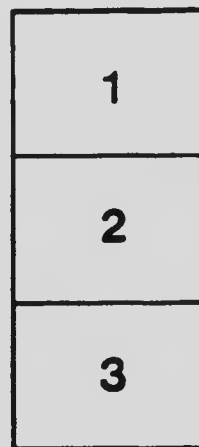
Lakehead University,
Chancellor Paterson Library,
Thunder Bay

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Lakehead University,
Chancellor Paterson Library,
Thunder Bay

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

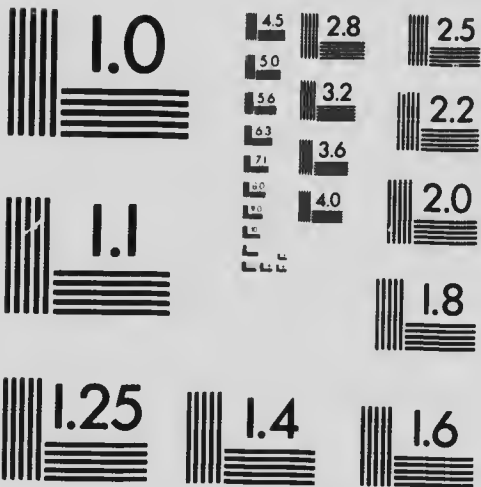
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

RAM

PN

4901

L72

LIGUE

DE LA

PRESSE CATHOLIQUE

DE LANGUE FRANÇAISE

DU

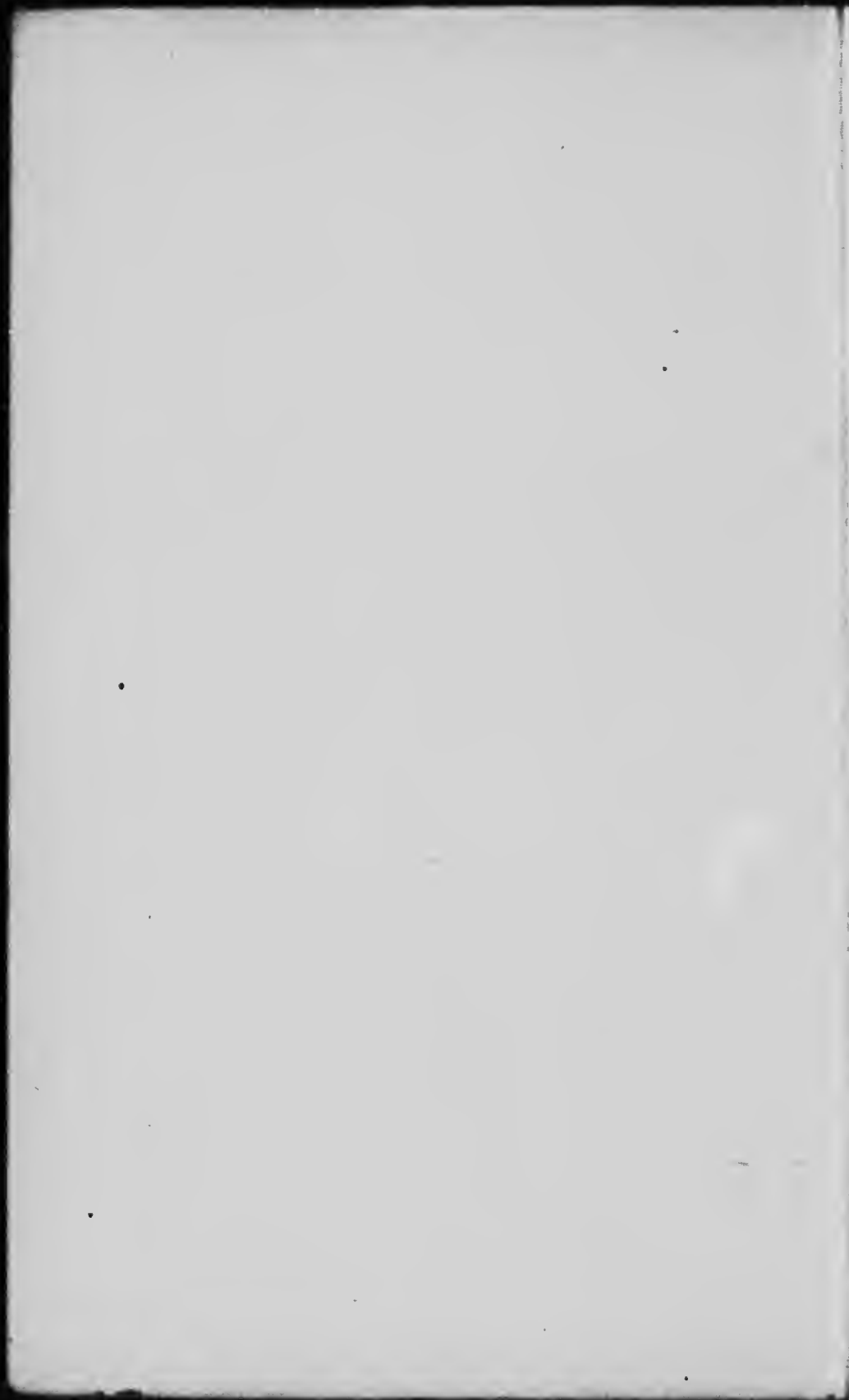
CANADA ET DES ETATS-UNIS

NOTICE HISTORIQUE
STATUTS ET RÈGLEMENTS
PERSONNEL ET OFFICIERS



SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA L. P. C.
101, rue Sainte-Anne, 101,
QUÉBEC.

1914



1122

5

LIGUE
DE LA
PRESSE CATHOLIQUE
DE LANGUE FRANÇAISE
DU
CANADA ET DES ETATS-UNIS

**NOTICE HISTORIQUE
STATUTS ET RÉGLEMENTS
PERSONNEL ET OFFICIERS**



47870

**SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA L. P. C.
101, rue Sainte-Anne, 101,
QUÉBEC.**

—
1914



Nihil obstat :

Quebeci, die 8a sept. 1914.

Jos. Hallé pter,

Censor librorum.

Imprimatur :

Quebeci, die 14a sept. 1914.

† P.-E. Roy,

Archiepus Seleucien.

LIGUE DE LA PRESSE CATHOLIQUE, DE LANGUE FRANÇAISE, DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

Les origines

A sa session régulière du 25 février 1910, le Comité Central Permanent de l'Action Sociale Catholique adoptait la délibération suivante :

Extrait des Délibérations du Comité Central Permanent de l'Action Sociale Catholique, en sa séance du 25 février 1910, à Québec.

Sur proposition de Mgr C.-O. Gagnon et de Monsieur Cyrille Tessier, la délibération suivante est adoptée à l'unanimité :

Attendu que parmi les moyens que, par son programme, l'Action Sociale Catholique se propose d'employer pour favoriser les Oeuvres de l'éducation sociale et l'union des forces catholiques, se trouvent les suivants : « Créer des journaux catholiques, étendre la circulation de la bonne presse, engager les journalistes

« s'occuper de l'action sociale, et organiser la collaboration des écrivains catholiques » ;

Attendu que le moment paraît venu de jeter les bases d'une organisation destinée à grouper dans une action commune les journalistes et publicistes français catholiques qui se proposent comme but principal de leurs efforts la défense des intérêts religieux et nationaux ;

Attendu qu'il existe actuellement au Canada et aux États-Unis un certain nombre de journaux quotidiens et hebdomadaires et d'autres publications, qui semblent désireux de s'employer à cette œuvre ;

Il est résolu :

Le Secrétariat général des Oeuvres de l'Action Sociale Catholique est chargé de convoquer à Québec, pour le 15 mars prochain, les représentants d'un certain nombre de journaux et de publications périodiques, pour jeter les bases d'une Association des journalistes et publicistes français catholiques de l'Amérique du Nord, et pour étudier les moyens d'en assurer le succès.

Vraie copie,

(Signé) ADJUTOR RIVARD,

Secrétaire général.

En conséquence de cette décision, une lettre circulaire était adressée, le 28 février 1910, par le Chef du Secrétariat général des Oeuvres de l'Action Sociale Catholique à une

vingtaine de journaux catholiques, de langue française, dans l'Amérique du Nord. ⁽¹⁾

Elle se lisait comme suit :

Mon cher confrère,

Vous avez, sans doute, souvent pensé à la force de pénétration et de conquête dont bénéficierait la cause de l'idée catholique et française en Amérique, si l'on parvenait à rapprocher, à grouper plus étroitement, dans un esprit d'entente confraternelle et de professionnelle solidarité, les quelques vingt journaux qui livrent aujourd'hui les mêmes combats, pour la race et pour la foi, sur divers points de notre Amérique du Nord, l'ancienne Nouvelle-France.

Nous venons vous inviter à approfondir plus sérieusement encore ce sujet, confiants que quelques moments de réflexion vous convaincront, à votre tour, qu'un pareil rapprochement, qu'un tel groupement sont désirables au plus haut point ; que l'heure est venue de tenter un généreux effort pour les réaliser.

Songez un peu, s'il vous plait, à la force que nous gagnerions, à l'emprise que nous aurions bientôt ac-

(1) Voici la liste de ces journaux :

Le Devoir, la Croix, Montréal ; *l'Étincelle, le Prévoyant*, Ottawa, Ont. ; *le Moniteur*, Hawkesbury, Ont. ; *le Pionnier*, Nomininque, P. Q. ; *l'Étoile au Nord*, Joliette ; *la Tribune*, Saint-Hyacinthe ; *le Journal de Waterloo*, P. Q. ; *le Bien Public*, des Trois-Rivières ; *le Courrier*, Grand'Mère, P. Q. ; *le Progrès du Golfe*, Rimouski ; *le Saint-Laurent*, Fraserville, P. Q. ; *l'Évangéline*, Moncton, N. B. ; *le Canado-Américain*, Manchester, N. H. (E. U. A.) ; *l'Union*, Woonsocket, R. I. (E. U. A.) ; *la Vérité, la Libre Parole et l'Action Sociale*, Québec ; *le Progrès du Saguenay*, Chicoutimi ; *l'Impartial*, Tignish, I.-P.-E.

quise sur l'opinion publique si, à la même heure, c'est à-dire dans la même semaine au moins, sur un même d'ordre partant d'un point central de notre fédération morale, une même protestation, une même revendication, un même appel résonnaient à la fois, les mêmes au fond, mais sous des formes diverses, adaptées aux milieux différents et aux clientèles propres, sur vingt points distincts du territoire américain. On peut, sans présomption, se promettre qu'une telle attaque concertée de l'opinion publique, pour la cause du bien, serait irrésistible.

Au besoin, des notes, des canevas d'articles à développer selon leurs vues et leurs moyens personnels, pourraient être fournis aux différentes rédactions combinées ; des articles même, spécialement préparés en vue d'une reproduction générale et systématique par toute la presse catholique libre, pourraient être publiés, à tour de rôle, par tel ou tel de nos confrères, que les autres copieraient ensuite, en lui donnant strictement crédit. Le prestige et la valeur persuasive de chacun des journaux du groupe y gagneraient énormément. La cause commune en profiterait aussi, de merveilleuse façon.

Convaincu que l'absence d'une pareille entente nous a fait perdre, jusqu'ici, une proportion considérable des chances de succès que nous aurions pu nous assurer ; que le moment est propice pour opérer un tel mouvement de concentration des énergies catholiques, lorsque tant et de si graves problèmes, affectant les intérêts que nous avons spécialement à cœur, sont déjà en discussion ou vont le devenir bientôt ; persuadé qu'un

tel mouvement doit être relativement facile à conduire à bon terme, entre gens s'inspirant de principes identiques et d'aspirations égales, le Comité Central Permanent de l'Action Sociale Catholique a eru qu'il était de son devoir d'en prendre l'initiative.

C'est donc en son nom que j'ai l'honneur de vous convoquer à une réunion préliminaire, qui se tiendra aux bureaux du Secrétariat des Oeuvres de l'Action Sociale Catholique, 101 rue Sainte-Anne, Québec, mardi, le 15 mars prochain à 10 heures de l'avant-midi, le jour même où doit s'ouvrir, dans l'après-midi, la session provinciale de cette année.

Nous étudierons là, si vous le voulez bien, en esprit de parfaite fraternité, entre les quelques délégués que nous espérons y voir présents, la possibilité et les moyens de réaliser le projet esquissé ei-dessus, ou quelque chose d'analogue. Nous pourrons et nous devons également étudier et résoudre quelques autres propositions intéressant la profession du journalisme en général, ou plus spécialement la cause que nous défendons. A cette fin, si vous avez quelques suggestions à offrir, nous vous serions reconnaissant d'en vouloir bien prévenir, en temps utile, notre Secrétariat et de lui en exposer sommairement la nature : car il est probable que seules les questions ainsi inscrites d'avance à l'ordre du jour pourront être abordées, au cours d'une ou deux rapides séances.

Nous vous soumettons sur le champ qu'un projet d'association professionnelle des journalistes catholiques français d'Amérique, sur le modèle de la Corporation des Publicistes Chrétiens de France, pourrait

peut-être mériter l'attention de notre modeste « constituante » ; de même aussi qu'un plan d'action queleon que pour arriver à soustraire notre presse catholique à la tyrannie des agences du judéo-maçonnisme international. Sur ces deux points, comme sur tout fait nouveau qui pourrait être profitablement soumis, nous sommes dans la plus entière disposition d'accueillir volontiers tout avis pratique, tout renseignement loyal et utile.

Vous voudrez bien avoir aussi la complaisance de nous faire connaître, quelques jours d'avance, par quel membre de votre personnel, ou par quel confrère, sûr et acceptable, de Québec, *muni d'une délégation expresse de votre part*, votre journal sera représenté à ce caucus tout intime de journalistes catholiques. Nous n'avons voulu y convier, et veuillez le remarquer, que ceux de nos confrères qui sont généralement reconnus pour défendre librement les intérêts religieux et nationaux de la race française en Amérique, en dehors de toute attache aux organisations officielles de la politique.

Dans l'espoir que le projet recevra l'honneur de votre adhésion expresse et cordiale, et me promettant le plaisir de vous saluer, à Québec, le 15 mars prochain, j'ai l'honneur d'être, cher monsieur et estimé confrère,

Votre tout dévoué,

(signé) AMÉDÉE DENAULT,

Chef du Secrétariat des Oeuv. de l'A. S. C.

P.S. — Chaque journal invité pourra se faire représenter par un ou deux délégués. — La présente communication se recommande à la discrétion professionnelle, si généralement appréciée, de nos confrères. — A. D.

La fondation

A l'appel qu'on vient de lire, un seul des journaux conviés d'abord, *le Progrès du Golfe*, négligea de répondre sur le champ, lit-on aux procès-verbaux du premier congrès de l'association.

MM. Omer Héroux, pour *le Devoir* (Montréal), Charles Leclerc, pour *le Prévoyant* (Ottawa) et Joseph Bégin, pour *la Croix* (Montréal), témoignèrent de leurs sympathies personnelles envers l'entreprise, et de leur désir d'y collaborer.

Cinq autres journaux, par leur directeur, adhérèrent pleinement au projet, exprimant leur regret de ne pouvoir se faire représenter à la réunion préliminaire. Ce furent *l'Étincelle* (Ottawa), *l'Évangéline* (Moncton), *l'Impartial* (Tignish), *le Canado-Américain* (Manchester, N. H.) et *la Vérité* (Ville-Montcalm, près Québec).

Enfin, douze journaux transmirent leur adhésion formelle et tinrent à se faire repré-

sente à ce congrès. Ils y déléguèrent comme mandataires :

L'Action Sociale (Québec), M. le Dr Jules Dorion, directeur, et M. l'abbé J.-A. D'Amours, rédacteur en chef ; *le Moniteur* (Hawkesbury, Ont.), M. l'abbé Beausoleil, curé de Fournierville, Ont., et M. l'abbé O. Lalonde, de l'archevêché d'Ottawa ; *le Progrès du Saguenay* (Chicoutimi), M. le Dr J.-H. Palardy, directeur, et M. l'abbé J.-C. Tremblay ; *l'Etoile du Nord* (Joliette), M. Albert Gervais, directeur-propriétaire, et M. l'abbé S.-A. Lortie, Québec, délégué-adjoint ; *le Pionnier* (Nominingue), R.P. André Mouttet, directeur, et M. Amédée Denault, délégué-adjoint ; *le Bien Public* (les Trois-Rivières), M. l'abbé Émile Cloutier, pro-directeur, et M. Adjutor Rivard, délégué-adjoint ; *la Tribune* (Saint-Hyacinthe), M. le Dr Lapierre, rédacteur ; *le Journal de Waterloo*, P. Q., M. Albert-E. Chagnon, directeur ; *la Libre Parole*, Québec, M. René Leduc, directeur ; *le Saint-Laurent* (Fraserville, P. Q.), M. J.-B.-E. Frenette, directeur ; *l'Union* (Woonsocket, R. I.), M. Amédée Denault, chargé de pouvoirs ; *le Courrier de Grand'*

Mère, M. le notaire J.-H. Desroches, directeur.

A 10 heures du matin, le mardi, 15 mars 1910, aux bureaux du Secrétariat général des Oeuvres de l'A. S. C., s'ouvrait la réunion de ces délégués. Sa Grandeur Mgr Paul-Eugène Roy, évêque d'Eleuthéropolis, Administrateur du diocèse de Québec — pendant l'absence en Europe de S. G. Monseigneur l'Archevêque — et Directeur général de l'Action Sociale Catholique, avait bien voulu honorer de sa présence ce congrès de journalistes catholiques.

Après avoir, à la demande de l'assemblée, récité une prière d'ouverture, Mgr Roy souhaite à tous les délégués réunis la plus cordiale bienvenue. Puis, « dans une brève allocution, de la plus ferme doctrine et du plus captivant intérêt (*compte rendu des procès verbaux*), Sa Grandeur expose brièvement ce qu'est l'Action Sociale Catholique, quelles œuvres elle ambitionne de créer, comment elle entend aider celles qui existent, provoquer et soutenir partout, en notre pays, toute initiative capable d'assurer le développement de la vie catholique, tout en

laissant à chacune des œuvres créées et favorisées par elle sa vie autonome, de sorte qu'elle la juge assez forte pour se suffire. Le présent mouvement en faveur de la Presse catholique s'inspire de ce souci.

« Mgr Roy se demande si nous avons jusqu'ici, « une Presse catholique », au Canada et aux États-Unis, et il croit devoir répondre : non !... Nous avons bien de bons journaux catholiques disséminés de part et d'autre, mais nous n'avons nullement encore de « Presse catholique organisée », comme en Allemagne, en Belgique, en Italie, voire même en France. Il semble que l'heure est venue de faire naître, chez nous, cet organisme si désirable.

« Sa Grandeur félicite donc et remercie les délégués qui ont bien voulu se rassembler dans ce but. Monseigneur expose quelle doit être la caractéristique essentielle du journal catholique avant tout : inféodé ni aux politiciens, ni aux brasseurs d'affaires ; sincèrement soumis à la direction de l'Église, et dévoué entièrement à la défense de sa cause. L'Église avant les personnes, les affaires et les partis !

« Nous avons bien quelques journaux isolés, qui entendent de cette manière leur mission ; nous n'avons pas encore de journalisme catholique collectif, voué à l'affirmation unanime et à la propagation systématique de ces principes de salut.

« Il s'agit donc de grouper les bons journaux existants ; d'en faire un tout distinct. Il faut les séparer, les *distinguer* des autres journaux ; les amener à harmoniser leurs efforts pour faire la lutte avec une plus parfaite unité, et partant, une plus parfaite efficacité. La puissance de la Presse catholique en Amérique naîtra de cette union.

« Il convient de bien s'entendre sur les points à défendre, sur les méthodes à employer, sur l'heure à choisir pour la défense ou pour l'attaque. Pareille union n'affaiblit en rien l'autonomie de chaque organe ; elle ne peut, au contraire, que centupler sa puissance d'action, en le solidarisant avec tous ceux qui obéissent aux mêmes convictions.

« Monseigneur esquisse la force de défense et de conquête que représenterait un syndicat de vingt-cinq journaux unis de la sorte, et atteignant une moyenne de 200,000 abon-

nés seulement. Il donne une haute idée des bons services que les journaux ainsi syndiqués se pourraient rendre les uns aux autres et de la portée considérablement agrandie de leur action commune.

« Sa Grandeur, en terminant, réitère ses vœux aux délégués pour le succès de leur noble dessein, et Elle les encourage à se considérer bien chez eux, à l'Action Sociale Catholique, tant au cours des délibérations présentes que dans l'avenir. »

Après cette allocution et la lecture des pièces préliminaires, plus haut citées, constituant la raison d'être de l'assemblée, celle-ci se forme régulièrement, sous la présidence temporaire de M. le Dr Jules Dorion, directeur de *l'Action Sociale*, et avec M. Amédée Denault, chef du Secrétariat des Oeuvres A. S. C., comme secrétaire, tous les deux désignés unanimement à ces fonctions.

Puis, pendant le cours de deux séances consécutives, l'assemblée procède à l'étude, à la discussion et à l'élaboration d'un projet de Constitution et de Règlements qui devait être finalement adopté à l'assemblée générale

spéciale du 18 octobre 1910, et dont on trouvera plus loin le texte.

A la fin de ce congrès de fondation, les délégués présents, représentant leur journal respectif, apposèrent leur signature à la formule officielle d'adhésion adoptée par le Congrès, comme suit : —

Les soussignés, représentant les journaux et publications mentionnés en regard de leurs noms respectifs, et au nom de ces organes, déclarent entrer dans la « Ligue de la Presse Catholique, de Langue française, du Canada et des Etats-Unis », et ils adhèrent à ses Statuts et Règlements.

Québec, 15 mars 1910,

Pour :

L'Action Sociale, Québec.

(Signé) F.-X.-Jules Dorion, Dir.

L'Étoile du Nord, Joliette.

(Signé) Albert Gervais, Dir.-Prop.

Le Moniteur, Hawkesbury, Ont.

(Signé) Abbé A. Beausoleil.

Le Bien Public, les Trois-Rivières.

(Signé) Abbé Emile Cloutier.

- Le Journal de Waterloo, P. Q.
(Signé) *Albert-E. Chagnon, Dir.*
- La Libre Parole, Québec.
(Signé) *René Leduc, Dir.*
- Le Pionnier, Nominuingue.
(Signé) *R. P. André Mouttet, Dir.*
- Le Courrier de Grand'Mère.
(Signé) *J.-H. Desroches, Dir.*
- La Tribune, Saint-Hyacinthe.
(Signé) *G.-A. Lapierre, Dél.*
- Le Progrès du Saguenay, Chicoutimi.
(Signé) *J.-H. Palardy, Dir.*
- L'Union, Woonsocket, R. I.
(Signé) *Amédée Denault, Dél. ad hoc.*
- Le Saint-Laurent, Fraserville, P. Q.
(Signé) *J.-B.-E. Frenette, Dir.*

Subséquentement, les journaux et journalistes suivants, mis au courant de l'initiative prise, devaient s'empressez d'adhérer également :

La Vérité, Québec, par Paul Tardivel, Dir. ; *le Prévoyant*, Ottawa, par Charles Leclerc, Dir. ; *l'Impartial*, Tignish, I.-P.-É., par F.-J. Buote, Dir. ; *l'Évangéline*, Moncton, N. B., par V. Landry, Dir. ; *l'Étincelle*,

n, Dir. Ottawa, par le R. P. A.-F. Auclair, O. M.
I., Dir. ; le *Canado-Américain*, Manchester,
c, Dir. N. H., par L.-A. Robert, Dir.

et, Dir. Ce premier congrès de la Ligue de la
Presse Catholique, sur proposition du R. P.
Mouttet, ainsi que de MM. les abbés Beau-
soleil et Tremblay, adopta unanimement,
r, Dir. pour être consignée à ses minutes et servir à
toutes fins que de droit, la résolution sui-
vante :

i.
Dir. *La Ligue de la Presse Catholique, de Langue
française, du Canada et des Etats-Unis, à
l'occasion de sa fondation aujourd'hui, à
Québec, désire offrir à Nos seigneurs les Evê-
ques l'expression respectueuse de son entière
soumission, et faire transmettre à Notre Saint
Père le Pape X le témoignage de son filial
attachement, en sollicitant, pour les travaux
qu'elle entreprend, la faveur insigne d'une
spéciale bénédiction. Elle prie S. G. Mgr Roy,
Directeur général de l'Action Sociale Catho-
lique, de vouloir bien, s'il n'y voit aucune objec-
tion, se faire son interprète puissant et bien-
veillant à cet effet.*

Dir. Le Congrès élit aussi le premier Bureau
de direction, comme suit :

Président, M. le Dr F.-X.-Jules Dorion, directeur de *l'Action Sociale* ; vice-président, M. Albert Gervais, directeur-propriétaire de *l'Etoile du Nord* ; secrétaire, M. Amédée Denault, délégué du *Pionnier* et de *l'Union*, de Woonsocket, R. I. ; trésorier, M. René Leduc, directeur de *la Libre Parole*, Québec. Cinq conseillers furent désignés, un peu plus tard, par les quatre directeurs élus, pour compléter le Bureau, selon le mandat qu'ils en avaient reçu du Congrès : ce furent MM. J.-H. Palardy, directeur du *Progrès du Saguenay*, Albert-E. Chagnon, directeur du *Journal de Waterloo*, P. Q., l'abbé Émile Cloutier, délégué du *Bien Public*, des Trois-Rivières, Paul Tardivel, directeur de *la Vérité*, Québec, et le R. P. Chs Charlebois, O. M. I., délégué de *l'Étincelle*, Ottawa.

STATUTS ET RÈGLEMENTS

DE LA

LIGUE DE LA PRESSE CATHOLIQUE, DE LANGUE FRANÇAISE, DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS.

CONSTITUTION

ARTICLE I

Institution *Il est formé une « Ligue de la Presse catholique », de langue française, du Canada et des États-Unis.*

Siège social *Le siège social de la Ligue est au Secrétariat des œuvres de l'Action Sociale Catholique, à Québec.*

ARTICLE II

But *Le but de la Ligue est de grouper dans une action commune, mais en respectant leur autonomie, les organes de la Presse Catholique dont l'objet principal est la défense des intérêts religieux et nationaux et la propagande des doctrines catholiques et d'unir leurs efforts pour les appliquer, avec une entière soumission à l'autorité ecclésiastique, à tout ce qui peut promouvoir, entretenir et développer la vie chrétienne dans l'ordre économique, politique et social.*

La Ligue se propose de suivre et de mettre en pratique les directions données par les Souverains Pontifes Pie Neuf, Léon Treize et Pie Dix, notamment dans les paroles suivantes, rappelées par notre Saint Père le Pape Pie Dix, dans le Motu proprio du 18 décembre 1903.

« Les écrivains catholiques, pour tout ce qui touche aux intérêts religieux et à l'action de l'Eglise dans la société, doivent se soumettre pleinement, d'intelligence et de volonté, comme tous les autres fidèles, aux évêques et au Pape. Ils doivent surtout se garder de prévenir, sur

est de com- ie, les 'objet gieux rines s ap- auto- mou- enne l. re en uve- Pie ntes, Pie mbre qui de ttre me pe. sur

tout grave sujet, les décisions du Saint Siège (Instr. de la S. Cong. des Aff. eccl. extr.)

« Les écrivains démocrates chrétiens, comme tous les écrivains catholiques, doivent soumettre à la censure préalable de l'Ordinaire tous les écrits se rapportant à la religion, à la morale chrétienne et à l'éthique naturelle, conformément à la constitution « *Officiorum et munerum* » (art. 44). Les ecclésiastiques, doivent, en outre, en vertu de la même constitution (art. 42) même quand ils publient des écrits d'un caractère purement technique, obtenir au préalable le consentement de l'Ordinaire. (Instr. de la S. Cong. des Aff. eccl. extr.)

« Ils doivent également faire tous leurs efforts et tous les sacrifices pour que règne entre eux la charité et la concorde, évitant l'injure et le blâme. Quand surgissent des motifs de désaccord, avant de rien publier dans les journaux ils devront en référer à l'autorité ecclésiastique, qui pourvoira suivant la justice. S'ils sont repris par elle, qu'ils obéissent promptement, sans tergiversation et sans proférer de plaintes publiques, sauf à recourir, en la forme convenable et dans les cas qui l'exigent, à l'autorité

supérieure. (Instr. de la S. Cong. des Aff. eccl. extr.)

« Enfin, que les écrivains catholiques, en soutenant la cause des prolétaires et des pauvres, se gardent d'employer un langage qui puisse inspirer au peuple de l'aversion pour les classes supérieures de la société. Qu'ils ne parlent pas de revendication et de justice lorsqu'ils ne s'agit que de pure charité, comme il a été expliqué plus haut. Qu'ils se souviennent du Christ, qui veut unir tous les hommes par le lien mutuel d'un amour qui est la perfection de la justice et implique l'obligation de travailler pour le bien réciproque. (Instr. de la S. Cong. des Aff. extr.) »

ARTICLE III

Composition La Ligue se compose des publications périodiques et journaliers catholiques, au Canada et aux États-Unis, et qui sont dans les conditions suivantes :

1° Avoir adhéré, sous la signature de leur direction, aux Statuts et Règlements de la Ligue, et s'y conformer ;

2° Avoir été admis par le Bureau ;

3° Avoir payé la cotisation annuelle.

On peut sortir de la Ligue

1° Par démission ;

2° Par radiation prononcée par la Ligue, en assemblée générale.

ARTICLE IV

Cotisations La cotisation annuelle, payable en janvier, au Trésorier, est de cinq piastres pour les journaux quotidiens et de deux piastres pour les autres journaux et publications.

ARTICLE V

Représentants Chaque publication est représentée dans la Ligue par un
et
Délégués directeur ou par une autre personne munie d'une procuration spéciale. Chacune peut, en outre, avoir auprès de la Ligue un représentant adjoint ou délégué, dûment autorisé.

Avant la séance annuelle régulière chaque publication doit faire connaître officiellement au

Secrétaire les noms et adresses de son représentant et de son délégué pour l'année.

La réunion des représentants et des délégués constitue le congrès ou Assemblée générale de la Ligue.

Les délégués jouissent des mêmes droits que les représentants, peuvent faire partie du Bureau et être élus aux charges de la Ligue. Mais aux assemblées générales le délégué d'une publication n'a voix délibérative qu'en l'absence du représentant.

Il appartient au Congrès de décider les questions soumises à la Ligue.

ARTICLE VI

**Comités
spéciaux**

Des comités d'étude, comités organisateurs, comités exécutifs et autres comités spéciaux et commissions peuvent être constitués par le Bureau, qui détermine leurs pouvoirs et leurs attributions.

ARTICLE VII

Bureau *La Ligue est dirigée et ses affaires sont administrées par un Bureau, composé d'un Aumonier-Directeur, d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire, d'un Trésorier, et de cinq Conseillers. La charge de Secrétaire et la charge de Trésorier peuvent être exercées par la même personne, et dans ce cas le nombre des conseillers est porté à six.*

ARTICLE VIII

Elections *Les officiers et conseillers doivent être choisis parmi les représentants et délégués des publications qui composent la Ligue. Ils sont élus, chaque année, par le congrès à sa séance annuelle régulière.*

Au cas de vacances durant l'année, le Bureau pourvoit lui-même au remplacement de ses membres.

ARTICLE IX

**Attributions
du
Bureau**

Il appartient au Bureau de représenter officiellement la Ligue, de recevoir les adhésions, de constituer les comités spéciaux, d'assigner à chacun sa part de travail, de percevoir, par l'entremise de son trésorier, les cotisations, les contributions et revenus, de décider de l'emploi de ces deniers, de faire, par le ministère du même officier, les dépenses, et les déboursés ; de gérer les affaires de la Ligue et d'administrer ses biens, d'établir, d'organiser et de diriger, par lui-même ou par l'entremise de commissions spéciales, l'action de la Ligue, ses œuvres et ses entreprises.

Il a tous les pouvoirs nécessaires pour le bon gouvernement de la Ligue ; pour ce qui n'est pas prévu par les Statuts et Règlements, non plus que par décision du Congrès, il décide ce qui doit être fait.

ARTICLE X

Officiers

Les officiers de la Ligue remplissent les fonctions ordinairement attribuées à leurs emplois.

ARTICLE XI

Membres d'honneur *Le Bureau peut conférer le titre de membre d'honneur à toute personne qui s'est distinguée dans le journalisme ou dans les lettres en général, ou dont la Ligue veut reconnaître les services et le mérite.*

Les membres d'honneur de la Ligue ont le droit d'assister aux séances du Congrès, où ils ont voix consultative.

ARTICLE XII

Aumônier-Directeur *L'autorité religieuse est représentée dans la Ligue par un aumônier-directeur, qui doit être désigné et nommé par Mgr l'Archevêque de Québec, de qui le Bureau sollicite cette nomination chaque fois qu'il en est besoin.*

L'Aumônier-Directeur est chargé de maintenir dans la Ligue l'esprit qui doit l'animer, tel que défini dans l'article II de ces règlements.

Il est de droit membre du Bureau. ⁽¹⁾

(1) Les articles 11 et 12 ont été finalement adoptés au congrès de la L. P. C., tenu à Québec, le 18 décembre 1913.

COUTUMIER

ARTICLE XIII

**Séances du
Congrès**

Une séance régulière du Congrès a lieu, au siège social de la Ligue, une fois par année, à une date que fixe le Bureau et qu'il fait connaître chaque fois par l'avis de convocation.

Des séances extraordinaires du congrès peuvent aussi être convoquées par le Bureau.

Les avis de convocation sont donnés par la poste et doivent être envoyés quinze jours avant la date de chaque séance, à la direction de chaque publication membre de la Ligue. Chaque publication doit communiquer ces avis à son représentant et à son délégué.

Le lieu d'une séance du Congrès peut être changé par l'avis de convocation, sur l'ordre du Bureau.

ARTICLE XIV

Séances du Bureau *Le Bureau détermine lui-même la date et l'heure de ses séances, ainsi que le mode de leur convocation. Il peut, pour cela, adopter un règlement de régie interne et l'amender à son gré.*

ARTICLE XV

Quorum *Aux réunions du Congrès, la présence de représentants ou de délégués du tiers des publications composant la Ligue est requise pour la validité des délibérations.*

Le quorum du Bureau est de trois membres.

ARTICLE XVI

Délibérations *Les délibérations du Congrès sont régies par les règles ordinaires des assemblées délibérantes, et sont dirigées par le Président, qui règle les cas non prévus.*

Chaque publication représentée à une séance du Congrès y a droit à une voix pour toute décision à prendre.

Aux séances du Congrès et aux réunions du Bureau les décisions sont prises à la majorité des voix. Le Président, outre le vote qu'il donne comme membre, a un droit de vote additionnel, au cas de partage égal des voix.

ARTICLE XVII

Échanges *Chacune des publications adhérant à la Ligue doit faire régulièrement un service spécial gratuit au Secrétariat des Oeuvres de l'Action Sociale Catholique (N° 101, rue Sainte-Anne, Québec) siège social de la Ligue, et de plus un service d'échange avec chacune des autres publications adhérant à la Ligue.*

Pour assurer ces services, le Secrétariat doit transmettre à chaque adhérent, quand il est besoin, les noms des publications inscrites dans la Ligue.

ARTICLE XVIII

Amendements *Les présents Règlements ne pourront être amendés ni modifiés que par le Congrès de la Ligue, en session plénière, et par une majorité des deux tiers des*

membres présents, et après qu'un avis régulier du texte et de la portée des modifications ou amendements proposés aura été donné, à la diligence du Bureau de Direction, au moins huit jours avant la réunion du Congrès, au directeur de chaque publication adhérente à la Ligue.

*ions du
majorité
te qu'il
te addi-*

*ons ad-
t faire
uit au
Sociale
uébec),
service
ations*

*at doit
il est
s dans*

*ts ne
i mo-
ession
rs des*

Les Congrès de la L. P. C.

Ils ont été tenus au nombre de six, y compris celui de la fondation : cinq congrès annuels réguliers, en 1910, 1911 1912 (février et décembre) et 1913, et un congrès spécial, pour l'adoption définitive des Statuts et Règlements, le 18 octobre 1910.

Lors de ce deuxième congrès, vingt journaux constituaient la Ligue, et quatorze d'entre eux furent représentés à la réunion : *l'Action Sociale, le Pionnier, l'Etoile du Nord, le Bien Public, l'Évangéline, le Progrès du Saguenay, le Messager Canadien du Sacré-Cœur, la Tribune, de Sherbrooke, le Croisé, le Moniteur, de Hawkesbury, Ont., la Libre Parole, de Québec, la Vérité, le Journal de Waterloo, et le Prévoyant, Ottawa.*

Le congrès fut honoré de la présence et du concours de LL. GG. Nos Seigneurs Roy, Directeur général de l'A. S. C., auxiliaire à Québec, et Charlebois, Vicaire Apostolique du Keewatin, de Mgr C.-O. Gagnon, assis-

tant-directeur de l'A. S. C., du regretté abbé S.-A. Lortie ⁽¹⁾, de M. l'abbé Émile Cloutier, Directeur de l'Action Sociale Catholique au diocèse des Trois-Rivières, de M. l'abbé Gaudet, de l'Acadie, du R. P. Chs Charlebois, O. M. I., d'Ottawa, de M. Adjutor Rivard, avocat, C. R. et publiciste, Québec, de M. Henri Lemay, avocat et publiciste, Sherbrooke, du R. P. Léonidas Hudon, S. J., aujourd'hui Président de l'École Sociale Populaire, Montréal, de M. le notaire Plamondon, Québec, etc.

Outre l'adoption des Statuts et Règlements, ce congrès spécial, qui obtint plein succès, adopta d'importantes résolutions, qui devaient exercer une influence notable sur l'avenir de la Ligue.

A l'occasion du récent discours, plein d'insultes pour l'Église et le Pape, et que le sectaire Ernesto Nathan, maire de Rome, venait de prononcer, le 20 septembre, à la brèche de la Porta Pia, le congrès, sur proposition de MM. Amédée Denault, l'abbé Antonio Huot et Paul Tardivel, décide, à l'unanimité, « qu'une humble adresse soit envoyé à N. T.

(1) Décédé le 19 août 1912.

S. P. le Pape Pie X, par l'entremise bienveillante de l'Éminentissime Cardinal Secrétaire d'État, exprimant l'indignation et la douleur qu'éprouvent les membres de la Ligue de la Presse Catholique, de langue française, du Canada et des États-Unis, devant les insultes prodiguées par l'immonde Nathan au bien-aimé Pontife, et protestant de l'affection profonde du dévouement sans bornes, de l'attachement inaltérable de mêmes membres de la L. P. C. envers le Saint-Père.» (1)

(1) Voici le texte de cette adresse :

Lettre de protestation de la « Ligue de la Presse Catholique, de langue française, du Canada et des États-Unis », contre les infâmes paroles prononcées par Ernest Nathan, maire de Rome, le 20 septembre 1910.

A Son Éminence le Cardinal Merry del Val,
Secrétaire d'État de Sa Sainteté,
Rome.

Tous les membres de la « Ligue de la Presse Catholique, de langue française, du Canada et des États-Unis » ont été profondément attristés des blasphèmes et des outrages qu'a osé proférer, le 20 septembre 1910 — anniversaire extrêmement douloureux pour tout cœur catholique — Ernest Nathan, le juif franc-maçon qui, malheureusement pour l'Église et pour la Papauté, préside aux destinées municipales de la Ville Éternelle.

Ils trouvent absolument intolérable qu'on puisse laisser aussi grossièrement insulter notre Sainte Mère l'Église, le Souverain Pontificat et l'auguste personne du Pape lui-même.

Leur cœur a saigné cruellement, lorsqu'ils ont lu les paroles outrageantes que le juif franc-maçon, Nathan, a osé prononcer au sujet d'actes éminemment bienfaisants du Ministère Apostolique, comme le sont l'interdiction de la presse quotidienne dans les Séminaires et la condamnation du *Sillon*, qui, hélas ! d'association catholique qu'il était à ses origines, avait fini par devenir, en ces

* * *

Le troisième congrès — deuxième réunion annuelle régulière — eut lieu, au siège social de la Ligue, le 23 février 1911.

Il fut constitué par les représentants des journaux suivants, membres actifs de la Ligue : *l'Action Sociale, le Croisé, la Vérité, la Libre Parole, Québec, le Progrès du Saguenay, le Journal de Waterloo, le Progrès du*

derniers temps, une société extrêmement dangereuse pour la foi des fidèles.

Il leur a paru souverainement odieux qu'un homme, constitué en autorité, osât bafouer ainsi le Saint Vieillard du Vatican, le Pontife à la charité inépuisable, Celui que l'histoire de l'Église appellera « le Pape de l'Eucharistie », le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

Aussi, c'est avec la plus grande indignation que les membres de la « Ligue de la Presse Catholique, de langue française, du Canada et des États-Unis » protestent, aujourd'hui, contre les blasphèmes et les outrages proférés par le maire Nathau, dans son odieux et méprisable discours du 20 septembre 1910.

Les membres de la « Ligue de la Presse Catholique, de langue française, du Canada et des États-Unis » désirent, de plus, exprimer très humblement au Souverain Pontife les très respectueux sentiments de profond attachement filial et de dévouement sans limites, qu'ils nourrissent au fond de leur cœur pour l'auguste et bien-aimée personne de Notre Très Saint-Père, Pie X.

Ils profitent aussi de cette occasion pour déposer — respectueusement — aux pieds de Sa Sainteté, l'assurance qu'ils ne se laisseront jamais guider, dans tous leurs écrits, que par l'immuable vérité de la doctrine catholique et par les souveraines directives du Pontife Romain, seul infaillible Gardien de la pensée catholique.

Ils osent, enfin, implorer très humblement, du cœur de leur bien-aimé Père, la Bénédiction Apostolique.

(Signé) JULES DORION,
Président, L. P. C.

(Signé) AMÉDÉE DENAULT,
Secrétaire, L. P. C.

Golfe, le Pionnier, le Bien Public, l'Etoile du Nord, les Messager Canadien du Sacré-Cœur, le Moniteur, de Hawkesbury, Ont., le Messager de Saint-Antoine, la Tribune, de S.-Hyacinthe, l'Union, de Woonsocket, R. I. Plusieurs confrères, empêchés, à leur vif regret, s'étaient fait excuser.

Ce congrès fut honoré de la présence de notables personnages, comme Mgr C.-O. Gagnon, l'honorable Juge Constantineau, de l'Ontario, MM. les abbés Lortie, Cloutier, D'Amours, rédacteur en chef de *l'Action Sociale*, le R. P. Chs Charlebois, O. M. I., les regrettés ⁽¹⁾ Albert-E. Chagnon, directeur du *Journal de Waterloo*, et Jules Vallerand, notaire, de Québec, représentant *la Tribune, de S.-Hyacinthe.*

Le congrès s'occupa surtout de diverses matières d'intérêt administratif et de propagande, utiles pour la presse catholique de langue française en Amérique. L'heureuse influence de ses délibérations n'a pas manqué de se faire sentir dans les développements pris et les travaux accomplis par la Ligue dans la suite.

(1) MM. Chagnon et Vallerand sont décédés depuis.

* * *

Le quatrième congrès général — et troisième rendez-vous annuel — de la L. P. C. se tint à Québec, au siège social de la Ligue, le 20 février 1912.

S'y firent représenter les journaux suivants, tous membres actifs de l'association : *l'Action Sociale, la Vérité et le Croisé*, Québec, *le Messager Canadien du Sacré-Cœur et le Semeur*, Montréal, *le Pionnier, l'Etoile du Nord, l'Évangéline, le Prévoyant*, Ottawa, et *le Moniteur*, Hawkesbury, Ont., *le Journal de Waterloo, le Bien Public, le Progrès du Golfe, le Patriote de l'Ouest*, du Lac-aux-Canards, Sask., *l'Union*, de Woonsocket, R. I., *le Canado-Américain*, de Manchester, N. H.

Au nombre des délégués, on y remarqua Mgr C.-O. Gagnon, le R. P. Chs Charlebois, O. M. I., MM. les abbés J.-A. D'Amours et I. Caron, M. le Dr Saint-Hilaire et M. le notaire Arthur Duval, de Québec, etc.

Le congrès décide que le temps est venu d'assurer à la Ligue de nouveaux développements et plus d'extension ; il s'intéresse spécialement à l'organisation du Premier

Congrès de la Langue française au Canada lequel doit être tenu, à Québec, cette année il disserte aussi des moyens à prendre pour activer le mouvement de la colonisation, pour organiser la lutte anti-maçonnique dans notre province, pour assurer un appui efficace aux minorités françaises dans les autres provinces, et en particulier au Keewatin, etc.

Il conclut par l'adoption de ce mot d'ordre, recommandé à l'attention de tous les adhérents à la Ligue : — « *En dehors et au-dessus des partis : telle nous paraît être l'attitude catholique à prendre, pour les membres de la Ligue !* »

* * *

Les 17 et 18 décembre 1912 se réunissait le cinquième congrès — quatrième assemblée générale annuelle — de la Ligue de la Presse Catholique.

Y furent représentés, dès la première séance, les journaux qui suivent, membres de la Ligue : *l'Action Sociale* et *le Croisé*, Québec, *le Messager Canadien du Sacré-Cœur* et *le Semeur*, Montréal, *le Moniteur*, Hawkesbury, Ont., *le Progrès du Golfe*, *le Prévoyant*,

Ottawa, le *Journal de Waterloo*, le *Messenger de Saint-Antoine*, Chicoutimi, le *Bulletin d'Parler Français*, Québec. Les onze autres adhérents à la Ligue avaient dûment exprimé leur chagrin de ne pouvoir se trouver au rendez-vous.

Au nombre des délégués présents à la première séance, on salua le R. P. Chs Charlebois, vice-président de la Ligue, M. l'abbé Elz. De Lamarre, directeur du *Messenger de S.-Antoine*, le R. P. Edg. Colclough, S. J., aumônier général de l'A. C. J. C., M. Arthur Saint-Pierre, secrétaire général de l'École Sociale Populaire et vice-président général de l'A. C. J. C., M. Chs Leclerc, secrétaire général de l'Union S.-Joseph du Canada et directeur du *Prévoyant*, Ottawa, M. le notaire J.-Eud. Couture, directeur du *Progrès du Golfe*, MM. Adjutor Rivard, directeur du *Bulletin du Parler Français*, Henri Lemay, avocat. Sherbrooke, etc.

Aux séances subséquentes du même congrès — et elles furent au nombre de trois —, outre les journaux déjà mentionnés, les suivants se virent encore représentés : *l'Union*, de Woonsocket, R. I., *le Patriote de l'Ouest*,

l'Évangéline, le Bien Public, la Vérité, le Progrès du Saguenay, l'Étoile du Nord, la Tribune, de S.-Hyacinthe, la Semaine, de Grand'Mère, P. Q., le Canado-Américain, de Manchester, N. H., l'Action Canadienne, de Fraserville, P. Q.

S. G. Mgr Roy, Administrateur de Québec, les RR. PP. Couët, O. P., Jos. Lalande et Waddel, S. J., MM. les abbés Lagueux, curé de S.-Roch de Québec, J.-A. D'Amours, de *l'Action Sociale*, E. Chartier, du diocèse de Sherbrooke, M. J.-E. Prince, avocat, C. R., professeur à l'Université Laval, MM. les abbés Ph.-J. Fillion et Camille Roy, également professeurs à Laval et M. l'abbé Lemay, du diocèse de Sherbrooke, furent aussi du nombre des congressistes.

Ce quatrième congrès annuel de la L. P. C. fut doublement remarquable, tant par l'importance de ses délibérations que par le nouveau programme qu'on y suivit. Pour la première fois les séances furent réparties sur une durée d'un jour et demi. Le premier soir fut consacré à un gracieux « dîner du congrès », offert aux délégués de la Presse Catholique par le Comité permanent de la Langue française, et aimablement servi, dans

les salons du *Foyer de la Jeune Fille*, par les dames directrices de cette œuvre excellente. S. G. Mgr P.-E. Roy, président du Comité, présidait ce dîner.

Les joyeuses agapes furent suivies d'une causerie en famille, pendant près de deux heures, où l'on délibéra spécialement sur les moyens que doit prendre la Presse Catholique pour réagir efficacement contre la propagande des idées et de la mentalité maçonniques en notre pays.

Le lendemain matin, 18 décembre, il y avait « messe du Congrès », célébrée par S. G. Mgr Roy, dans la chapelle de Congrégation du Petit Séminaire, gracieusement mise à la disposition des congressistes par l'obligeance des autorités du Séminaire. La messe fut dite à l'intention des congressistes et pour le repos de l'âme de l'un des plus estimés fondateurs de la Ligue, feu l'abbé S.-A. Lortie. Les congressistes, en bon nombre, y firent la Sainte Communion.

Mgr Roy se plut à leur adresser une courte mais pénétrante allocution, leur rappelant « la grande loi d'amour qui s'impose à tous les disciples du Christ, mais aux journalistes

et publicistes catholiques avec une force particulière. Ils doivent aimer Dieu d'abord, et par-dessus tout, puis l'Église, le Pape, leurs frères, et même ceux qu'ils se trouvent obligés de combattre ». Et le puissant orateur sacré fait ressortir, avec force, l'urgente nécessité, pour les journalistes catholiques, de s'attacher à la personne vénérée du Souverain Pontife et à ses directions, de toute l'énergie d'une filiale piété et d'une généreuse soumission, qui obéit joyeusement, sans discuter.

A la dernière séance, dans la matinée du 18 décembre, M. l'abbé J.-A. D'Amours, de *l'Action Sociale*, fit une brillante causerie sur la question scolaire dans la province de Québec, tout comme le R. P. Chs Charlebois, O. M. I., avait exposé, la veille, celle des écoles bilingues dans l'Ontario. La discussion qui suivit ces deux conférences, également bien documentées, limpides et concluantes, fut pleine d'intérêt, en même temps que des plus utile et instructive.

Le Congrès inscrit à ses minutes l'expression du vif chagrin que lui inspire la disparition prématurée du digne abbé S.-A. Lortie,

l'un des promoteurs et fondateurs de la Ligue de la Presse Catholique.

Il décide unanimement d'adresser l'hommage de sa haute satisfaction et de son respectueux dévouement au « Premier évêque acadien », S. G. Mgr Le Blanc, récemment intronisé à Saint-Jean, N. B., et la dépêche suivante est envoyée, séance tenante, au digne prélat : —

Le Congrès de la Ligue de la Presse Catholique, de langue française, du Canada et des Etats-Unis, réuni à Québec, sous l'égide bienveillante de Mgr Paul-Eugène Roy, Administrateur, prie Sa Grandeur Mgr Le Blanc d'agréer, premier évêque acadien, le témoignage de son respect, de ses vœux et de ses joyeuses félicitations.

(Signé) Dr Jules Dorion, président.

(Signé) Amédée Denault, secrétaire.

Avec l'acquiescement gracieux de Mgr Roy, et pour déférer aux bons conseils reçus de Sa Grandeur, le matin même, le Congrès décide unanimement d'adresser au Souverain Pontife Pie X un message de filiale soumission et de respectueux dévouement, comme suit : —

Cardinal Merry del Val,
Vatican, Rome.

Eminence, La Ligue de la Presse Catholique, de langue française, du Canada et de Etats-Unis, réunie à Québec pour son quatrième congrès annuel, sous les auspices de Mgr Roy, Administrateur, offre l'assurance de son filial attachement au Souverain Pontife, de sa dévotion parfaite au service de la Sainte Eglise, du plus entier respect pour ses enseignements, d'une fidélité absolue à sa défense, sollicitant respectueusement la Bénédiction Apostolique pour les personnes et les travaux des congressistes.

(Signé) DR DORION,
président.

(Signé) CHARLEBOIS, prêtre, O. M. I.,
vice-président.

Le Congrès approuve le principe d'une retraite fermée spéciale pour les journalistes catholiques, aussitôt que la chose sera possible, et il constitue une commission chargée d'y aviser.

Le Congrès approuve hautement l'idée de mettre à l'étude le projet d'un « Syndicat

professionnel des journalistes et publicistes catholiques français d'Amérique », à greffer sur la Ligue de la Presse Catholique, et il charge aussi une commission spéciale de ses membres d'y pourvoir.

Le Congrès ratifie unanimement le plan élaboré la veille, pour préparer, discrètement mais efficacement, un mouvement de réaction anti-maçonnique dans l'Amérique française.

Puis, il ajourne sa session, après avoir renouvelé ses élections annuelles.

* * *

Le cinquième congrès annuel — et sixième assemblée générale — de la Ligue de la Presse Catholique se tint, à Québec, le 18 décembre 1913.

Les journaux, membres de la Ligue, y furent représentés comme suit : *l'Action Sociale*, *le Croisé*, *les Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur* et *le Bulletin paroissial de S.-Roch*, Québec, *le Devoir*, *le Messager Canadien du Sacré-Cœur*, *le Semeur* et *la Tempérance*, Montréal, *le Messager de Saint-Antoine*,

Chicoutimi, *le Progrès du Golfe*, Rimouski, *le Droit*, Ottawa, *le Bien Public*, Les Trois-Rivières, *le Journal de Waterloo*, *la Lumière*, Lévis. Plusieurs confrères adhérents s'étaient vus forcés de se faire excuser.

Au nombre des délégués l'on remarqua le R. P. Grégoire, franciscain, M. l'abbé Lagucux, curé de S.-Roch de Québec, MM. les abbés Lavergne, de Lévis, Cloutier, des Trois-Rivières, F. Massé, de *l'Action Sociale*, M. le Protonotaire Gosselin, Chicoutimi, M. Omer Héroux, rédacteur en chef du *Devoir*, Montréal, M. J.-Ad. Caron, rédacteur en chef du *Droit*, Ottawa, etc.

Dans les deux séances d'étude qu'elle tint, la Ligue, par son congrès, et après mûres délibérations, décida, entre autres :

a) De solliciter de Monseigneur l'Archevêque de Québec, l'Ordinaire à son siège social, la nomination d'un Aumônier et aviseur religieux, et de faire les rectifications utiles dans ses Règlements, à cette fin ;

b) De faire imprimer, en une simple plaque, ses Statuts et Règlements révisés et complétés par les soins du Bureau de Direction, spécialement autorisé à cette fin, en

ayant soin d'y joindre une brève notice historique capable de faire mieux connaître l'œuvre de la Ligue et son but ;

c) D'établir une classe de « Membres honoraires » de la Ligue, en déterminant les conditions ;

d) D'inscrire la Ligue, à titre d'*Institution coopérante*, comme membre du « Ralliement catholique et français en Amérique », et de payer la cotisation annuelle de dix piastres (\$10.00) prévue en conséquence ;

e) D'engager tous les membres de la Ligue à favoriser de leur mieux ce mouvement patriotique et religieux du « Ralliement catholique et français en Amérique », dirigé par le Comité permanent de la Langue française ;

f) De confier à une commission spéciale (composée de MM. Dorion, Rivard, Héroux, Caron et Denault) l'étude du projet de fondation d'un bureau central d'informations et de publicité générale, au profit de tous les organes adhérents qui voudraient en bénéficier moyennant une légère rétribution, et aussi de poursuivre les travaux entrepris pour la constitution d'un « Syndicat profes-

sionnel des journalistes et publicistes catholiques de langue française en Amérique », syndicat qui serait greffé sur la Ligue elle-même, tout en formant un organisme distinct et autonome.

Le congrès, après une intéressante causerie de M. J.-Ad. Caron, rédacteur en chef du *Droit*, d'Ottawa, sur la situation présente et les besoins pressants de nos compatriotes de l'Ontario, en lutte pour la conquête de leurs écoles bilingues, délibère longuement et adopte, à l'unanimité, la résolution suivante :

La Ligue de la Presse Catholique, de langue française, du Canada et des Etats-Unis, profite de son cinquième congrès annuel pour offrir aux Canadiens français d'Ontario le témoignage de sa profonde sympathie et l'assurance de son plus énergique concours dans la lutte qu'ils soutiennent pour la défense de leur langue et de leurs traditions.

Elle se tient à leur disposition pour toute campagne particulière qu'ils jugeront nécessaire.

Elle offre, en même temps, l'hommage de sa vive reconnaissance aux publicistes et aux ora-

teurs de langue anglaise qui ont apporté à la cause de la minorité franco-ontarienne l'appui de leur parole ou de leur plume.

Cette résolution, lue, le même soir, à la réunion publique, nombreuse et distinguée, par laquelle se clôturait le congrès, à l'Université Laval, y devait être approuvée et ratifiée d'acclamation.

Le congrès enregistre à son procès-verbal l'expression de la douleur sincère que lui inspire la mort récente de M. Albert-E. Chagnon, directeur du *Journal de Waterloo*, l'un des fondateurs de la Ligue, et membre de son Bureau de Direction. Il prescrit qu'une somme de deux piastres (\$2.00) soit appliquée à faire célébrer des messes pour le repos de l'âme du regretté défunt, tel qu'il fut prévu et décrété, lors du précédent congrès, pour feu l'abbé Lortie.

Après l'expédition de diverses affaires de routine, et les élections annuelles, le congrès s'ajourne.

La caractéristique distinctive de ce cinquième congrès annuel fut qu'il coïncida avec la manifestation organisée, à Québec, par la Ligue de la Presse Catholique, de langue

française, du Canada et des États-Unis, pour célébrer le Centenaire de Louis Veillot.

Le matin, à 9.30 heures, dans la Chapelle du Séminaire de Québec, il y eut messe pontificale, célébrée par S. G. Mgr Bégin, archevêque de Québec, et à laquelle assistaient les congressistes, ainsi que bon nombre d'invités.

Mgr Roy, évêque auxiliaire de Québec, y prononça l'allocution de circonstance, soulignant, avec bonheur, les hautes leçons pratiques qui se dégagent de la vie du grand journaliste catholique, et créant chez tous ses auditeurs la plus favorable impression.

A la séance solennelle de clôture, le soir, dans la Salle des Promotions de l'Université Laval, sous le patronage distingué de S. G. Monseigneur l'Archevêque de Québec, en présence de Mgr Roy, d'un nombreux clergé et d'un public d'élite, l'honorable M. Thomas Chapais, membre du Conseil législatif, M. l'abbé J.-A. D'Amours, rédacteur en chef de *l'Action Sociale*, et M. le notaire Oscar Hamel, président de l'Union régionale de Québec de l'A. C. J. C. se partagèrent l'honorable tâche de présenter le panégyrique de Louis

Veillot, sous divers aspects de son talent si souple et conquérant.

Ils furent cordialement applaudis, comme l'avait été M. le Dr Jules Dorion, président de la L. P. C., dans son discours d'ouverture, comme le furent également les jeunes élèves du Séminaire, qui vinrent, à tour de rôle, lire quelques-unes des plus belles pages du maître polémiste, la Société Sainte-Cécile, du Petit Séminaire, qui fit entendre quelques-uns de ses chants en chœur les plus entraînants, ainsi que M. Marius Savoie, E. E. M., qui chanta les si touchantes « Dernières volontés de Louis Veillot », avec la musique pénétrante qu'elles ont inspirée à Gounod.

En somme, soirée charmante et fort intéressante, dont le souvenir restera bien longtemps vivace chez tous ceux qui y prirent part. Elle a inscrit, avec tout l'ensemble de la journée qu'elle couronnait, l'une des pages les plus brillantes dans les annales, non encore vieilles de cinq années, de la Ligue de la Presse Catholique, de langue française, du Canada et des États-Unis.

Action extérieure de la Ligue

En dehors de ses congrès et assemblées générales, la Ligue, par son Secrétariat, s'est appliquée à faire rayonner, au moyen de circulaires périodiques, aussi fréquentes que les circonstances l'indiquent ou le permettent — une par mois, en moyenne, jusqu'ici — l'influence salubre d'une direction centrale, d'un mot d'ordre uniforme.

Sur divers sujets, il lui a été possible de déterminer ainsi d'utiles campagnes de presse, au profit des intérêts religieux ou nationaux de sa clientèle de langue française en Amérique. On s'est plu à lui rendre déjà le témoignage que son rôle, de ce chef, n'a pas manqué d'être, en diverses circonstances, appréciable et bienfaisant dans une notable mesure.

Il est légitime d'espérer que ce caractère éminemment utile de la Ligue s'affirmera de plus en plus, au fur et à mesure que la discipline se fortifiera, dans son sein, et que l'ex-

périence acquise peu à peu mettra en meilleure valeur l'organisme qu'elle constitue.

Outre cela, la Ligue tant par ses congrès que par les relations d'échange régulier et de mutuels bons offices qu'elle a su se créer entre ses adhérents, a réussi à développer entre eux des liens de fraternité active, de solidarité plus parfaite. Ils valent à tous un surcroît de force et d'influence, dans le cercle où s'exerce l'action particulière de chacun d'entre eux, comme aussi dans l'ensemble de la sphère où tous combattent ainsi avec plus d'unanimité dans les cœurs, plus d'harmonieuse sympathie dans les esprits.

Sur cet autre terrain encore, il y a lieu de se promettre un progrès consolant et fécond, à mesure que l'expérience augmente, resserrant les liens, unifiant les volontés.

Si bien que la Ligue ne saurait que bénir Dieu de la somme de bien qu'il lui a été donné d'accomplir, nonobstant la modestie de ses moyens, et de prier avec confiance, que l'avenir soit heureux pour elle en proportion de ce que fut son passé.

Encouragements de l'Église

A part le fait qu'elle fut fondée par les soins et sous les auspices de l'Action Sociale Catholique, avec la collaboration assidue, pourrait-on dire, de S. G. Mgr Roy, évêque-auxiliaire de Québec et directeur général de l'A. S.C., ainsi que de nombreux personnages, ecclésiastiques et laïques, des plus recommandables, la Ligue a déjà eu le très grand honneur de voir jusqu'à deux autres évêques prendre part à ses travaux ou manifestations : S. G. Mgr Charlebois, O. M. I., Vicaire Apostolique du Keewatin (en 1910), et Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec (en 1913).

Le 19 décembre 1912, en réponse à l'envoi des hommages de la Ligue, tel qu'on en a vu plus haut le texte, Mgr LeBlanc, l'évêque acadien de Saint-Jean, N.-B. répondait, par télégraphe, en ces termes encourageants :

*Dr Jules Dorion, président,
Ligue de la Presse Catholique, de Langue
française,
Québec.*

*Veillez transmettre à Mgr Roy et aux repré-
sentants de votre Ligue l'assurance de ma pro-
fonde reconnaissance pour l'expression de leurs
vœux et de leurs félicitations. Puissent vos
délibérations produire beaucoup de bien !*

MONSEIGNEUR LEBLANC.

Le 22 novembre 1910, en réponse à l'adresse
d'hommages envoyée par le congrès de la
Ligue au Saint-Père, lors de sa réunion du 18
octobre précédent, arrivait de Rome le mes-
sage suivant :

*M. Jules Dorion,
101, rue Sainte-Anne,
Québec,
Canada.*

*Le Saint Père, bien sensible à l'hommage
d'entier dévouement et de piété filiale des mem-
bres de la Ligue de la Presse Catholique, de
langue française, du Canada et des Etats-Unis,*

envoi de tout cœur la Bénédiction Apostolique implorée, à vous-même et aux membres de la Ligue.

CARDINAL MERRY DEL VAL.

En février 1913, la note suivante parvenait au Secrétariat de la Ligue, en réponse aux hommages offerts au Saint Père par le congrès de la Ligue, à sa réunion du 18 décembre précédent :

DÉLÉGATION APOSTOLIQUE

Ottawa, le 11 février 1913.

Dr Jules Dorion,

Québec, P. Q.

Mon cher monsieur,

Son Eminence le Cardinal Merry del Val, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, me charge de remercier, au nom du Saint Père, la Ligue des journalistes catholiques, de langue française, du Canada et des Eta's-Unis, pour l'hommage filial de vénération et d'obéissance adressé au Saint Père, à l'occasion de leur 4e congrès annuel. Sa Sainteté a agréé ces sentiments

avec une vive satisfaction, et envoie, par mon entremise, aux congressistes sa bénédiction paternelle.

Je saisis avec empressement cette occasion pour vous renouveler l'expression de mes meilleurs sentiments en N. S.

(Signé) P.-F. STAGNI, O. S. M.
Arch. d'Aquila,
Dél. Ap.

Journaux faisant partie de la Ligue en 1914

- L'Action Sociale* (quotidien), Québec.
Le Croisé (mensuel), Québec.
La Vérité (hebdomadaire), Québec.
Le Parler français (mensuel), Québec.
Le Bulletin paroissial de Saint-Roch (mensuel), Québec.
Les Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur (mensuel), Québec.
Les Fleurs de la Charité (mensuel), Québec.
Le Devoir (quotidien), Montréal.
La Tempérance (mensuel), Montréal.
Le Messenger Canadien du Sacré-Cœur (mensuel), Montréal.
Le Bulletin paroissial de l'Immaculée-Conception (mensuel), Montréal.
Le Semeur (mensuel), Montréal.
La Bonne Parole (mensuel), Montréal.
L'Action ouvrière (mensuel), Montréal.
Le Messenger de Saint-Antoine (mensuel), Chicoutimi.

L'Echo paroissial (mensuel), Chicoutimi.

Le Droit (quotidien), Ottawa, Ont.

Le Prévoyant (mensuel), Ottawa, Ont.

L'Évangéline (hebdomadaire), Moncton,

N.-B.

Le Progrès du Golfe (hebdomadaire), Rimouski.

La Lumière (hebdomadaire), Lévis.

Le Bien Public (hebdomadaire), Les Trois-Rivières.

L'Étoile du Nord (hebdomadaire), Joliette.

L'Action Populaire (bi-hebdomadaire), Joliette.

Le Moniteur (hebdomadaire), Hawkesbury, Ont.

Le Journal de Waterloo (hebdomadaire), Waterloo, P. Q.

Les Cloches de Saint-Boniface (bi-mensuel), Saint-Boniface, Man.

L'Ami du Foyer (mensuel), Saint-Boniface, Man.

Le Patriote de l'Ouest (hebdomadaire), Prince-Albert, Sask.

L'Union (mensuel), Woonsocket, R. I.

Le Canado-Américain (hebdomadaire), Manchester, N.-H.

Bureau de la Ligue en 1914

Aumônier - Directeur : S. G. MGR PAUL-EUGÈNE ROY, Archevêque de Séleucie, Auxiliaire à Québec, Directeur général de l'A. S. C.

Président : M. le DR JULES DORION, Chevalier de S. Grégoire-le-Grand, directeur de *l'Action Sociale*, etc., Québec.

Vice-président : R. P. CHARLES CHARLEBOIS, O. M. I., directeur du Syndicat des Oeuvres Sociales et de l'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario, Ottawa, Ont.

Secrétaire et trésorier : M. AMÉDÉE DENAULT, Chef du Secrétariat des Oeuvres de l'Action Sociale Catholique, secrétaire du *Parler français*, Québec.

Conseillers : MM. ALBERT GERVAIS, directeur-proprétaire de *l'Etoile du Nord*, Joliette ; l'abbé ÉMILE CLOUTIER, directeur diocésain de l'Action Sociale Catholique et du *Bien Public*, Les Trois-Rivières ;

PAUL TARDIVEL, directeur de *la Vérité*, Québec ; le notaire J.-EUDORE COUTURE, directeur du *Progrès du Golfe*, Rimouski ; ADJUTOR RIVARD, Chevalier de S. Grégoire-le-Grand, secrétaire de la Société du Parler français au Canada et président de la Société S.-Jean-Baptiste de Québec, directeur du *Parler français*, etc., etc., Québec ; l'abbé ED.-V. LAVERGNE, directeur de *la Lumière*, Lévis.

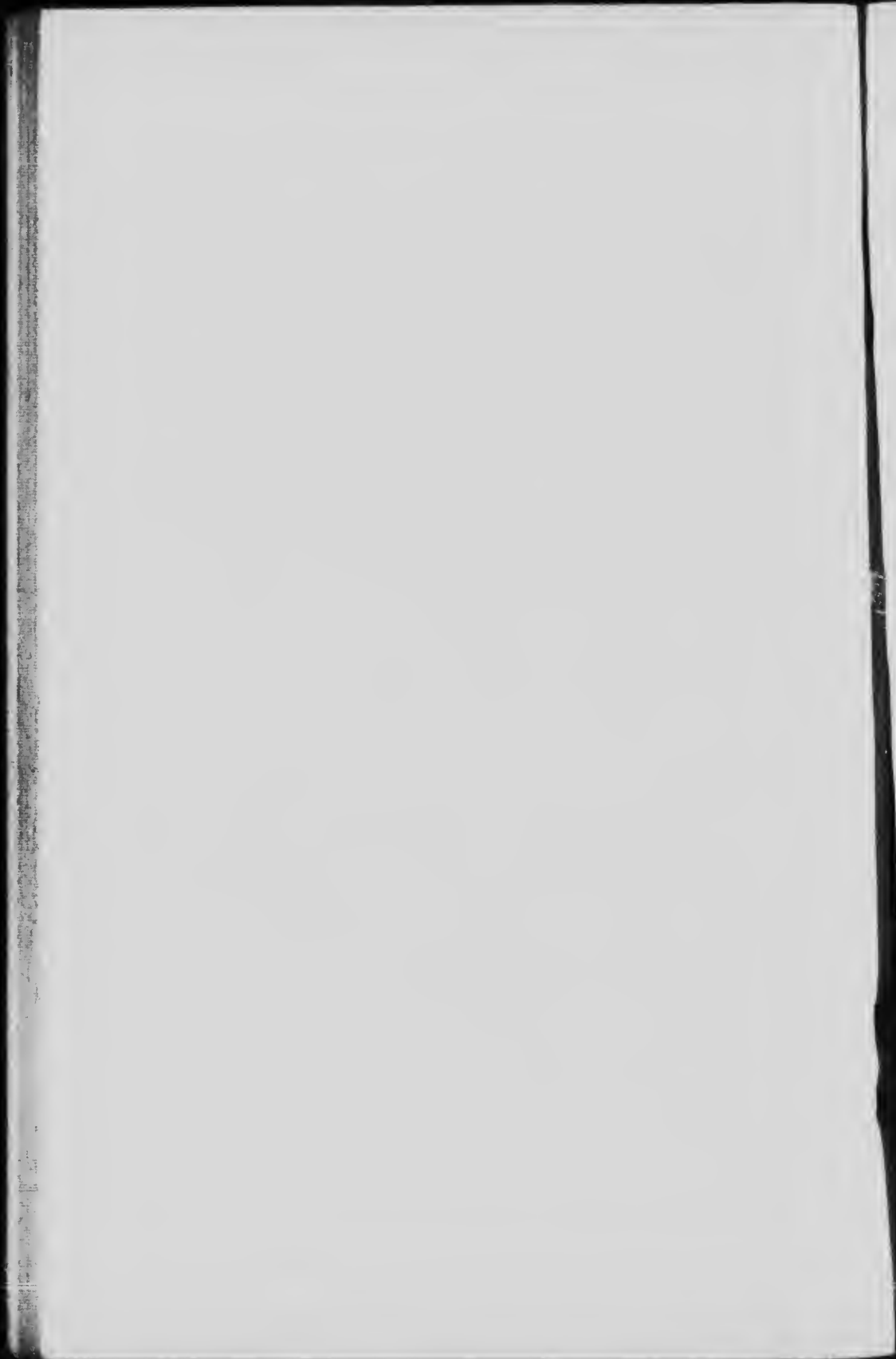


TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Les origines.....	3
La fondation.	9
Statuts et Règlements.....	19
Les congrès de la L. P. C.....	32
Action extérieure de la Ligue.....	52
Encouragements de l'Église.....	54
Journaux faisant partie de la Ligue en 1914.....	58
Bureau de la Ligue en 1914.....	60





